

«Route de l'Allier» et mise en réseau des Maisons de site

FICHE PROJET

Contexte

La perspective de la création d'une infrastructure cyclable le long de la rivière Allier laisse entrevoir un développement touristique des territoires traversés dans les prochaines années. Que ce soit par les populations locales ou plus lointaines, il est probable que la fréquentation du Val d'Allier pour les loisirs va augmenter et aura un impact non négligeable sur ce milieu naturel fragile et original. Afin d'anticiper cette mise en tourisme, le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne a proposé d'animer en 2018 une réflexion visant à préciser le concept de « Route de l'Allier », faisceau de différentes itinérances le long de la rivière, structuré autour de ses « Maisons de site ».

Résumé

L'étude a permis d'évoquer les activités de loisirs liées à l'Allier (canoë, pêche, randonnée, baignade...) et a posé la question de l'accessibilité notamment ferroviaire aux sites de pratique de ces activités. La démarche s'est également attachée à positionner les « Maisons de site » aujourd'hui existantes ou en projet le long de la rivière, comme autant de lieux d'accroche possibles pour les futurs itinérants pour leur raconter une histoire, celle de la rivière et de ses habitants. Le concept de « Route de l'Allier » s'est ainsi peu à peu précisé, laissant entrevoir la possibilité de proposer un produit touristique de qualité et respectueux de son environnement, sous réserve qu'une gouvernance adéquate soit structurée et permette de dégager des moyens suffisants à sa mise en œuvre et surtout à sa gestion dans la durée.

Méthode

L'étude a commencé par cinq réunions locales à Brioude, Issoire, Maringues, Clermont-Ferrand, Vichy et Moulins afin de rencontrer les acteurs publics et privés potentiellement partenaires de la démarche, et de leur présenter la démarche. Trois groupes de spécialistes ont ensuite permis d'approfondir et de préciser les questions relatives aux itinérances, aux Maisons de site, au développement touristique et à la préservation de l'environnement (précision du diagnostic, des projets en cours, émergence des premiers enjeux). Trois comités de pilotage, ainsi que des présentations régulières en conseil du Pôle métropolitain et en comité technique ont validé les orientations proposées et encouragé l'articulation de cette démarche globale avec les démarches portées localement par les intercommunalités, le Conseil régional, les Conseils départementaux et le Grand Clermont, en lien avec la Via Allier.

Equipe-projet

Le Pôle métropolitain s'est appuyé sur l'expertise d'un groupement de spécialistes du développement touristique et des équipements de loisirs, constitué du Cabinet Alliances (M. David PAQUET), des sociétés Futourism (M. Jean PINARD), Michel Suire Conseils (programmiste) et Axe Saône (Architecte urbaniste paysagiste, M. Carlos GONCALVES).



Etat des lieux

Atouts

- Une des dernières rivières sauvages « préservée » d'Europe
- Une rivière accessible
- La diversité des paysages
- La ligne ferroviaire suivant le cours de l'Allier (33 gares entre Moulins et Langogne)
- Un débit régulier permettant aux activités nautiques de se maintenir sur une plus longue période
- La proximité d'agglomérations, de villes, de villages
- Un patrimoine historique et culturel riche jalonnant le cours de l'Allier

Opportunités

- L'attrait des clientèles actuelles pour les destinations peu connues, secrètes
- Le développement du tourisme de nature, de l'itinérance et des activités de pleine nature
- Les clientèles de plus en plus sensibles à la protection de l'environnement et au développement durable
- Le projet de véloroute voie verte Via Allier soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes
- Candidature « Capitale européenne de la culture » en 2028, événements, manifestations

Faiblesses

- Un déficit d'image et de notoriété
- Une faible dimension touristique et de mise en loisirs
- Un déficit en termes d'équipements et d'aménagements touristiques et de loisirs
- Un manque de positionnement et de réflexion collective
- Une faible appropriation par les habitants

Menaces

- La concurrence de nombreuses autres rivières mieux mises en tourisme et aménagées pour l'itinérance douce
- Fermeture de la ligne ferroviaire du Cévenol

Le concept

Organiser l'offre et les services pour préserver les espaces sensibles

- Une destination construite autour d'un ensemble de sites valorisés permettant une véritable appropriation par l'ensemble des utilisateurs (locaux et touristiques) avec une mise en scène des berges qui valorise les différentes formes de découverte, d'observation, d'animation et de détente.
- Des pôles d'attractions identitaires de l'histoire de l'Allier valorisés en **Maisons de site et espaces d'accueil**.
- Des formes de découvertes multimodales qui se revendiquent du slow tourisme par l'utilisation de modes de transport doux : observation de la nature et des paysages, randonnée, vélo, canoë, recours au train et aux modes de transport collectifs pour l'accessibilité.
- La nécessité de formaliser une véritable offre de services pour l'itinérance en intégrant des offres de location, des services de transport (client et matériel) adaptés aux étapes.



«La grande rivière des petits bonheurs»

Le choix d'un positionnement pour cette rivière lui permettra de faire valoir sa singularité par rapport aux autres rivières françaises. Au-delà de ce positionnement, il s'agit aussi de travailler sa stratégie marketing et le cadre d'organisation qui permet d'accompagner sa mise en produit et sa mise en marché. Le positionnement choisi est celui de « La grande rivière des petits bonheurs », un positionnement familial qui correspond bien à la priorité fixée par les élus du Pôle métropolitain en faveur d'une réappropriation de la rivière par les populations locales, tout autant qu'à l'attente des clientèles touristiques traditionnelles du Massif Central.

«Route de l'Allier» et mise en réseau des Maisons de site

Des exemples inspirants

Le Rhône

La Via Rhôna et la gastronomie

Une vallée à vocation touristique, mais qui n'est pas une marque de destination et n'a pas d'organisation touristique. Pas de projet structuré, pas d'ambition partagée entre les acteurs à court et moyen termes, sauf sur la filière œnotourisme et cyclotourisme, avec une offre d'itinérance qui progresse.

La Loire

Les châteaux de la Loire à vélo

Un fleuve, un patrimoine mondial, des marques et des sites renommés. Une organisation touristique interrégionale qui fait référence à l'échelle de la vallée de la Loire. Un patrimoine historique et culturel qui domine la dimension « nature » de cette destination à vocation internationale, avec des villes qui distinguent cette destination de toutes les autres en matière d'offre.

Le Lot

Les croisières fluviales et le patrimoine

Une vallée dont la notoriété et l'image de marque (réputation) reste assez faible. Une dimension touristique évidente, mais un manque d'offres d'hébergements marchands criant. Une image portée par les villages qui bordent la rivière.

La Dordogne

Patrimoine préhistorique et activités fluviales

Une vallée dont la réputation est internationale. Une unité de marque culturelle à l'échelle de la rivière, renforcée par le classement Unesco. Le symbole de « l'art de vivre à la française » conforté par un grand nombre de marqueurs de qualité. Un positionnement plus « rivière » que « vallée ».

L'Ardèche

Patrimoine préhistorique, activités fluviales et grand site de France

Une nouvelle dimension portée par l'offre culturelle de la grotte du Pont d'Arc (la réplique de la grotte Chauvet). Une très forte concentration touristique qu'on ne retrouve pas dans les autres vallées. Une offre « camping » quasi-exclusive qui engendre une forte saisonnalité. Un positionnement partagé entre moyenne montagne et Midi.

Gouvernance

Différentes gouvernances possibles

- Cadre formel : association ad hoc ou établissement public (Exemples : EPIDOR, Confédération pyrénéenne, Chemin de Stevenson...)
- Cadre informel : comités d'itinéraires et/ou contrats de destinations (Exemple : Loire à Vélo)

Une mise en place envisageable par étapes

- Dans un premier temps, une gouvernance informelle type « Comité d'itinéraire », avec un conseil de destination et un comité technique en appui ;
- En parallèle, une commission « Axe allier » au sein du Pôle Métropolitain : un espace d'échange rassemblant les élus concernés, siégeant au Pôle métropolitain, élus des EPCI concernés.
- Dans un second temps, création d'une structure plus formelle (association) avec les différents échelons de collectivités et l'ensemble des acteurs privés du territoire désormais parties prenantes du projet au travers d'un engagement, d'une Charte des acteurs.

Fonctionnement

La mise en place d'un chargé de mission spécifique, comme dispositif de suivi, d'animation et de dynamique.



À suivre...

- Elaboration d'une Charte des acteurs
- Suivi des projets des Maisons de site
- Lancement de l'Observatoire de la rivière Allier : observation de la fréquentation, de ses impacts et retombées
- Evaluation du potentiel d'une filière de formation à la préservation et gestion durable des rivières

«Route de l'Allier» et mise en réseau des Maisons de site

Itinéraires

Itinéraires cyclables : Via Allier

NB : les tracés ont évolué depuis l'étude

Brioude > Issoire

42 km, itinéraire à faible dénivelé (sud de la Limagne), buttes volcaniques, vue sur le Sancy, intéressant

Issoire > Chadieu

20 km, rivière Allier encaissée, proximité de l'autoroute, fort dénivelé mais paysages avec vue sur le Sancy et le Livradois

Chadieu > Pont-du-Château

20 km, voie verte avec accès aux berges et aux villages, grand intérêt

Pont-du-Château > Vichy

58 km, traversée de la Limagne, itinéraire à faible dénivelé, points culturels (Maringues, Randan), vue sur la Chaîne des Puys, faible visibilité de la rivière Allier

Itinéraires canoë-kayak

Brioude > Brassac-les-Mines

18 km (5 h), itinéraire isolé mais avec une faible vitesse de courant et une déconnexion avec les villages

Brassac-les-Mines > Issoire

20 km (5 h), itinéraire isolé mais avec une faible vitesse de courant et une déconnexion avec les villages

Issoire > Coude

12 km (3 h), vitesse du courant plus intéressante mais proximité avec l'autoroute

Coude > Les Martres-de-Veyre

13 km (3 h), présence d'îles et de courants plus réguliers mais difficulté d'orientation sur les îles, grand intérêt

Les Martres-de-Veyre > Pont-du-Château

20 km (5 h), méandres et falaises, intéressant

Pont-du-Château > Vialle

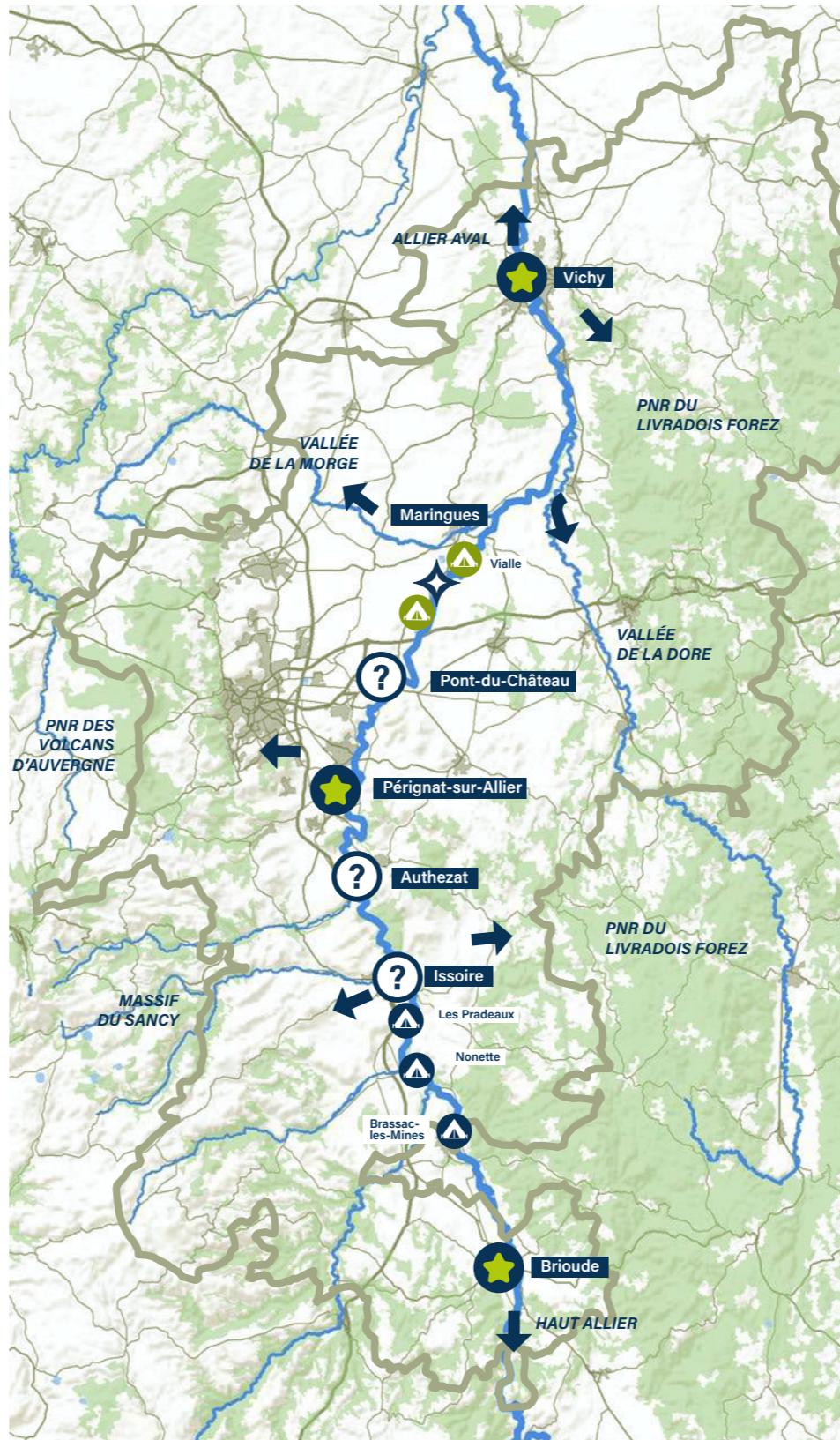
24 km (5 h), itinéraire isolé mais avec une faible vitesse de courant et une déconnexion avec les villages, passage des Madeleines (danger à signaler)

Vialle > Saint-Yorre

22 km (5 h), itinéraire isolé et Bec de Dore mais avec une faible vitesse de courant et une déconnexion avec les villages

Saint-Yorre > Vichy

10 km (2-3h), itinéraire isolé avec arrivée sur Bellerive et le lac d'Allier, mais falaises avec dénivelé et observations sur la faune, intéressant



Les critères de structuration de la «Route de l'Allier»

Pôle structurant

- Présence d'une Maison de site ouverte toute l'année
- Berges aménagées, accès contrôlé, chemins, stationnement
- Points d'eau, toilettes, abri, recharges électriques, wifi, consignes
- Location, entretien et service de consigne pour les activités de pleine nature
- Baignade surveillée
- Plusieurs possibilités d'hébergement (hôtel, camping, gîte), plusieurs commerces et restaurants à moins de 2 km
- Gare SNCF, transports urbains, service de navette sur réservation

Pôle d'animation

- Présence d'une Maison de site ouverte au moins l'été avec encadrement ponctuel
- Berges aménagées, accès contrôlé, chemins, stationnement
- Points d'eau, toilettes, abri, recharges électriques, wifi, consignes
- Location pour les activités de pleine nature
- Baignade surveillée
- Une seule possibilité d'hébergement (hôtel, camping, gîte), un commerce ou restaurant à moins de 2 km
- Un transport collectif (bus ou train) et un service de navette sur réservation

Pôle structurant et / ou d'animation

Point d'hébergement complémentaire

- Points d'eau, sanitaires, surveillance
- Baignade non surveillée (voire non autorisée), mais pratiquée
- Un camping ou hébergement de groupe à proximité

Zone de Bivouac (à créer)

- Le bivouac est un campement temporaire dans un endroit peu ou pas aménagé, généralement pratiqué en pleine nature par des personnes faisant des activités de plein air (randonnée, escalade, vtt, kayak, etc.) sur plusieurs jours. Un bivouac se fait du coucher du soleil à son lever, une seule nuit au même endroit et avec un campement léger et sommaire (tente ou pas)
- Les bivouacs et le camping sauvage en France sont autorisés partout où ils ne sont pas interdits
- Points d'eau, sanitaires, surveillance



Les Maisons de site

Des sites d'accueil représentatifs de l'identité et du patrimoine « Allier », ouverts au public

Aujourd'hui

Des sites ou équipements très différents, centrés sur des thématiques spécifiques identitaires de la rivière

- Le saumon sauvage : Chanteuges, Brioude, Vichy
- La transition écologique : Écopôle de Pérignat
- Le patrimoine et l'histoire : musée de la batellerie Pont-du-Château
- Les espaces naturels : Réserve naturelle nationale du Val d'Allier et l'Espace Nature à Moulins

Des équipements ou des projets en recherche de vocation

- Domaine de Chadieu à Authezat
- Issoire site des Vigères, des Mayères ou du Mas (projet à définir)
- Site de Maringues (projet à définir)
- Ailleurs, la question préoccupante des moyens dédiés au fonctionnement, et l'idée de réduire le culturel et l'institutionnel pour amplifier le service et le ludique.

Une forte conscience des enjeux

- L'importance de l'Allier dans la culture locale doit être davantage affirmée,
- L'Allier doit devenir le support d'un développement touristique responsable,
- De nouvelles solidarités sont à instaurer entre des acteurs aux logiques parfois divergentes.

« Route de l'Allier » et mise en réseau des Maisons de site

1. Observatoire des Poissons Migrateurs, Vichy (03)

- > Maison de site existante à développer
- > Pôle de ressources scientifiques (lien avec l'Observatoire de l'Allier) et de sensibilisation

2. Site de Maringues - Jozé (63)

- > Maison de site en projet
- > Projet de valorisation d'un espace naturel sensible à Vialle
- > Projet de valorisation des anciennes tanneries

3. Musée de la Batellerie, Pont-du-Château (63)

- > Maison de site existante à développer
- > Déplacement de l'actuel musée dans un bâtiment sur les quais et réhabilitation de l'ancienne auberge du pont

4. Ecopôle du Val d'Allier , Pérignat-sur-Allier (63)

- > Maison de site en projet
- > Reconversion d'une carrière, valorisation d'un espace naturel sensible, site de production maraîchère, chantiers d'insertion
- > Complémentarité avec la base de loisirs de Cournon

5. Domaine de Chadieu, Authezat (63)

- > Maison de site existante à développer
- > Espaces de loisirs spécialisés, espace de sensibilisation à l'environnement
- > Arrivée / départ de la voie verte (section Grand Clermont)

6. Issoire : sites des Vigères, des Mayères ou du Mas (63)

- > Maison de site en projet
- > Berges et espaces loisirs
- > Connexion avec l'autoroute et l'axe Allier

7. Maison du Saumon et de la rivière, Brioude (43)

- > Maison de site existante en difficulté : équipement à requalifier et à sécuriser, relocalisation en bord de rivière à envisager
- > Point de liaison avec le Haut-Allier

Demain

La mise en réseau des Maisons de site :

1. Structurer le réseau : identifier la « tête de réseau » qui animera et coordonnera les actions et programmes des Maisons de site, définir les pôles structurants, pôles de loisirs et autres points d'hébergements le long de la rivière ;
2. Valoriser la rivière Allier et assurer sa présence dans chaque Maison de site : définir des thématiques complémentaires pour chaque Maison de site, éviter les concurrences ;
3. Développer l'information réciproque : parler de soi et des autres, dépasser la thématique propre de chacun pour l'enrichir des travaux de tous les autres ;
4. Identifier les contenus de services minimum et mutualisable, dans un souci d'économies de fonctionnement : communication, actions pédagogiques, calendrier évènementiel, recueil de données de fréquentation...
5. Renforcer la dimension « loisirs, ludique, festif » : scénographie des Maisons de site, proximité des sites de baignade, possibilité de restauration...
6. Positionner les Maisons de site en appui à l'offre d'itinérance : mettre à disposition des services cohérents et de qualité (label Accueil Vélo par exemple) en lien avec les besoins des usages de la Via Allier, des locaux et des touristes.